



Plans d'épandage

Plan d'épandage du 23 janvier 2014

Cartographie des zones d'aptitude et des motifs d'exclusion

GAEC DE PHALANGESENAC
AUX AUSSAT
32170 AUX AUSSAT

Siret : 32232309800010 **Pacage** : 032016479

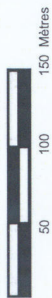
Conditions d'application

Régime : IC - Installation classée **Effluent** : Digestat liquide **Méthode ou délai d'enfouissement** : enfouissement direct

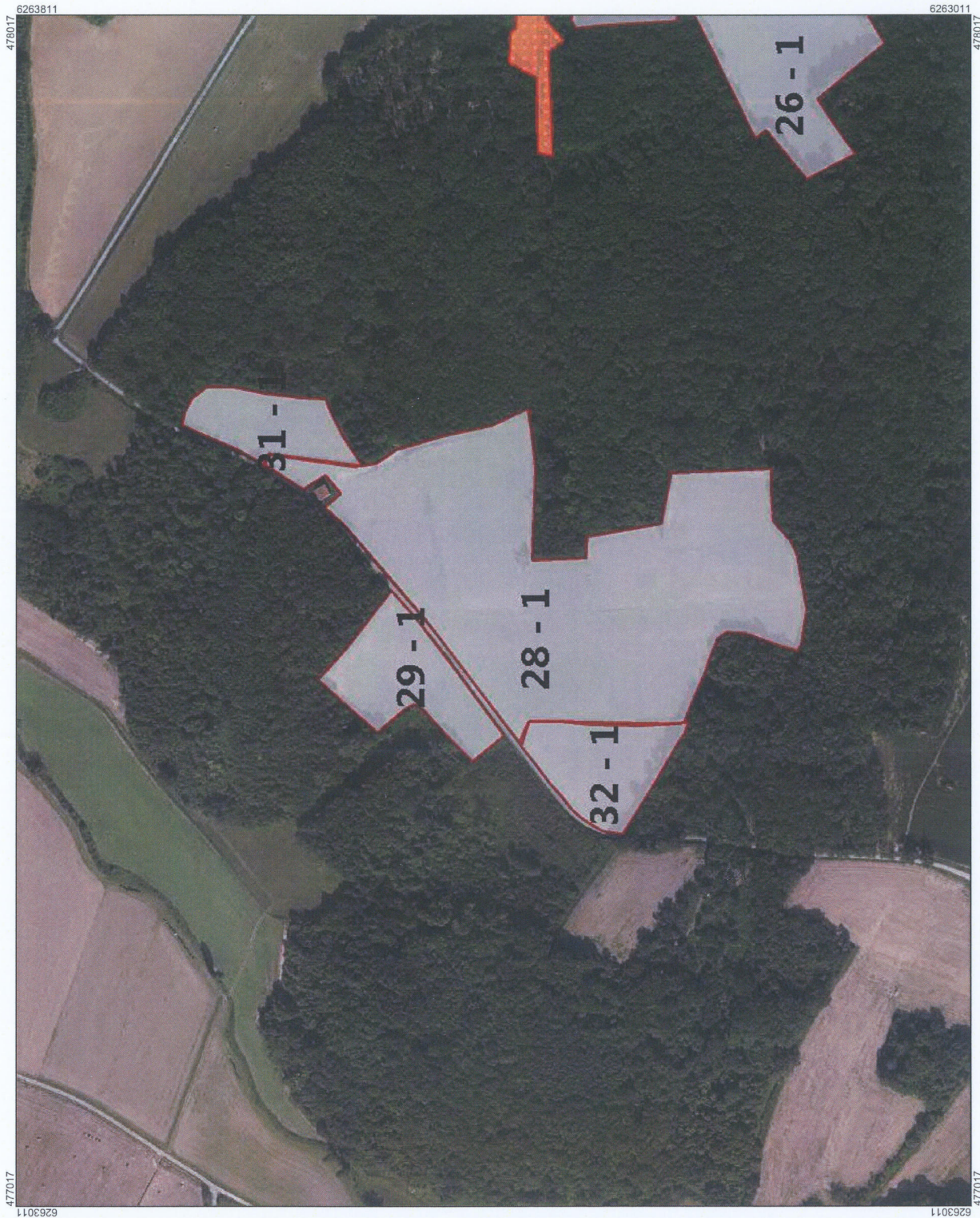
Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

- Parcelle engagée
- Limite d'ilot
- Limite d'unité d'épandage du producteur
- Limite d'unité d'épandage de prêteur
- Classes d'aptitudes
- apte
- Interdit
- Motifs d'exclusion
 - Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
 - Technique
 - Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
 - Tiers

Echelle : 1 / 5000 ème



Fond de plan : fond, 2015



236

Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

- Parcelle engagée
- Limite d'ilot
- Limite d'unité d'épandage du producteur
- - - Limite d'unité d'épandage de prêteur
- Classes d'aptitudes
 - apte
 - Interdit
- Motifs d'exclusion
 - Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
 - Technique
 - Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
 - Tiers



Echelle : 1 / 5000 ème



Fond de plan : fond. 2015

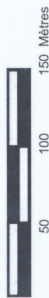


237

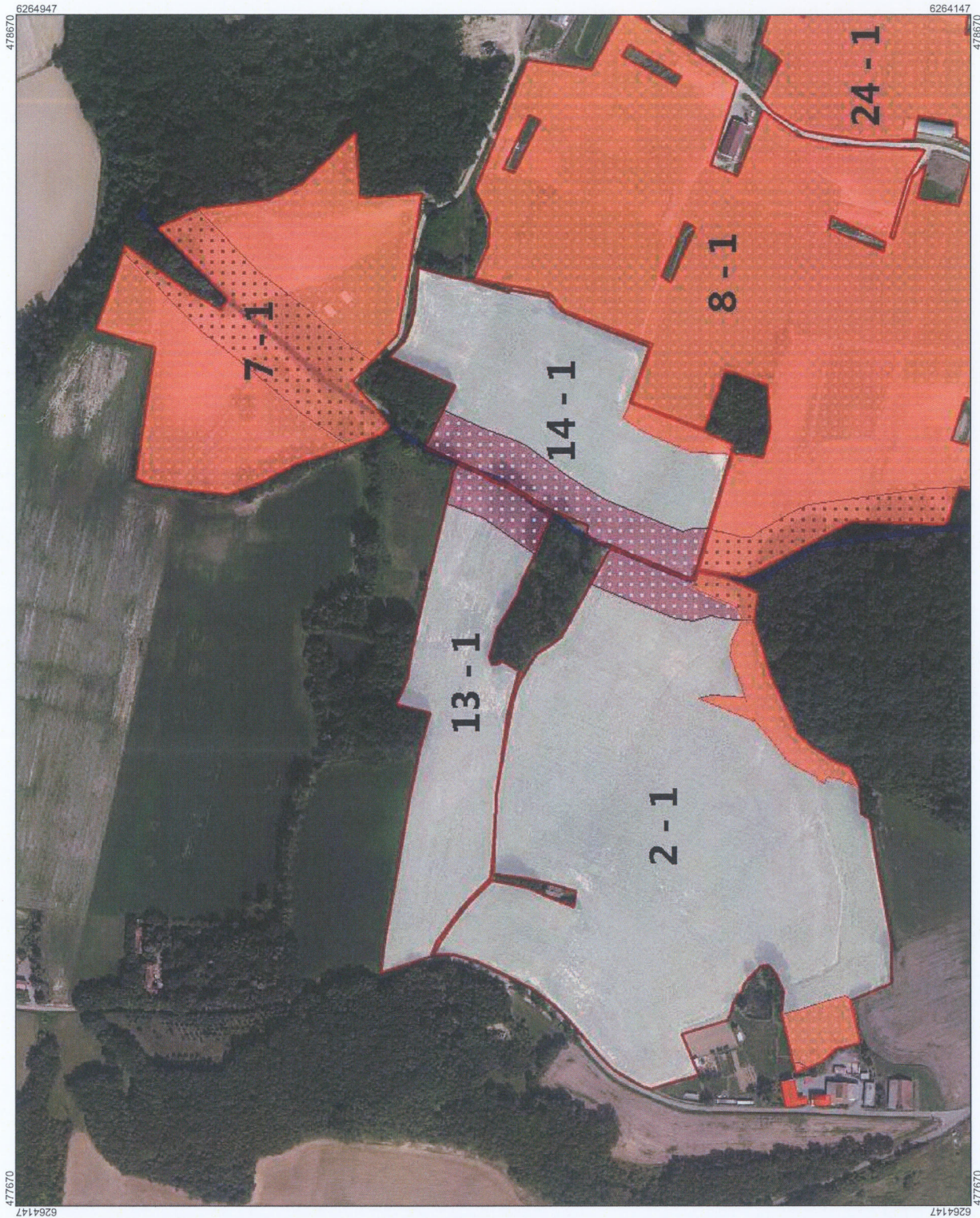
Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

- Parcelle engagée
- Limite d'îlot
- Limite d'unité d'épandage du producteur
- Limite d'unité d'épandage de prêteur
- Classes d'aptitudes
- apte
- Interdit
- Motifs d'exclusion
- Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
- Technique
- Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
- Tiers

Echelle : 1 / 5000 ème



Fond de plan : fond, 2015



Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

Parcellaire engagé

- Limite d'îlot
- Limite d'unité d'épandage du producteur
- - - Limite d'unité d'épandage de prêteur
- Classes d'aptitudes

apte

Interdit

Motifs d'exclusion

- Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
- Technique
- Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
- Tiers

Echelle : 1 / 10000 ème



Fond de plan : fond, 2015



Conditions d'application : Régime : IC - Installation classée

Effluent : Digestat liquide - enfouissement direct

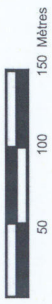
Cartographie réalisée selon les déclarations de l'agriculteur

Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

- Parcelle engagée
- Limite d'ilot
- Limite d'unité d'épandage du producteur
- - - - Limite d'unité d'épandage de prêteur
- Classes d'aptitudes
 - apte
 - Interdit
- Motifs d'exclusion
 - Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
 - Technique
 - Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
 - Tiers



Echelle : 1 / 5000 ème

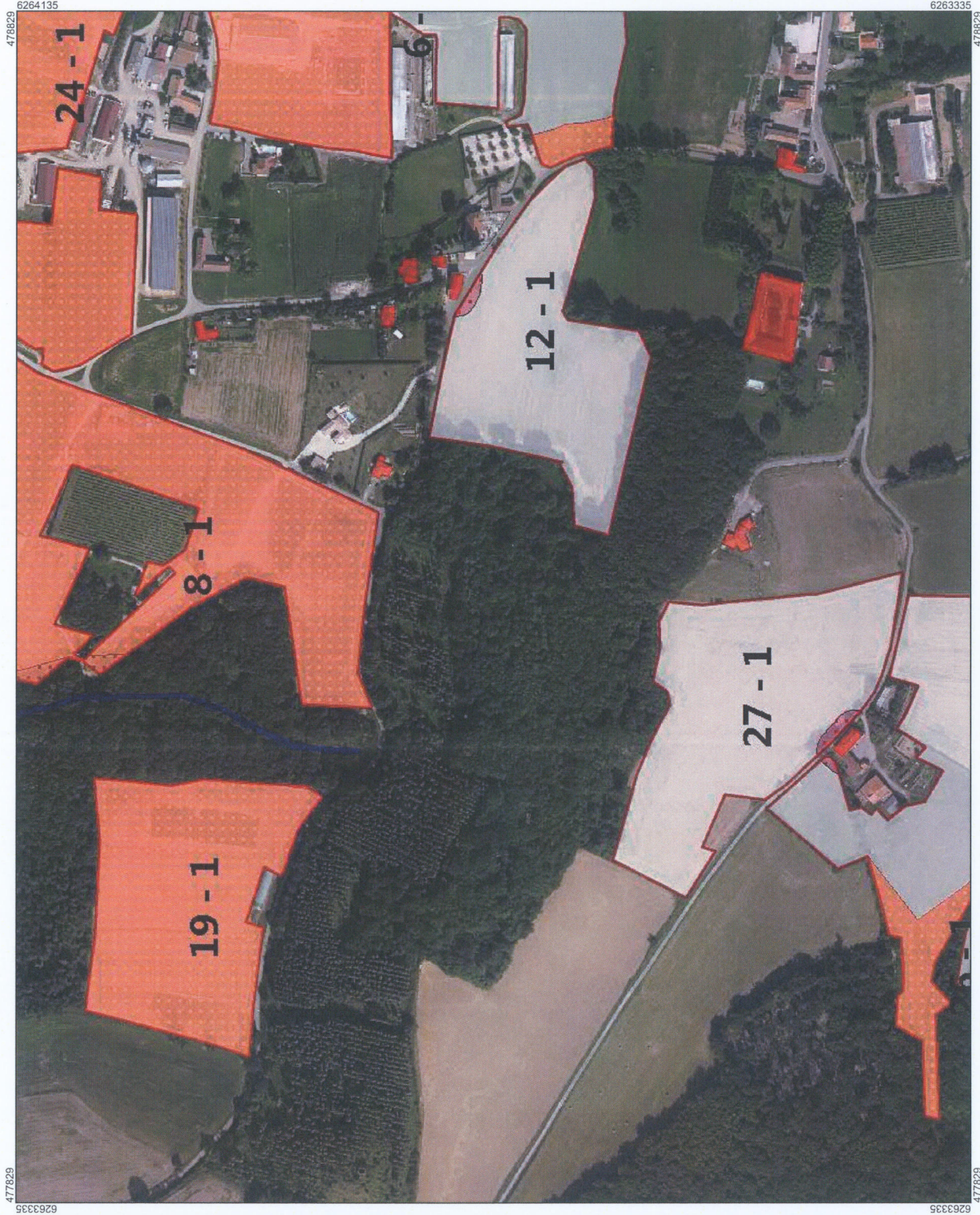


Fond de plan : fond, 2015



Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

- Parcelle engagée
- Limite d'ilot
- Limite d'unité d'épandage du producteur
- - - Limite d'unité d'épandage de prêteur
- Classes d'aptitudes
 - apte
 - Interdit
- Motifs d'exclusion
 - Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
 - Technique
 - Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
 - Tiers



Echelle : 1 / 5000 ème



Fond de plan : fond, 2015

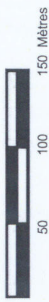


Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

- Parcelle engagée
- Limite d'ilot
 - Limite d'unité d'épandage du producteur
 - - - Limite d'unité d'épandage de prêteur
 - Classes d'aptitudes
- apte
- Interdit
- Motifs d'exclusion
- Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
 - Technique
 - Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
 - Tiers



Echelle : 1 / 5000 ème

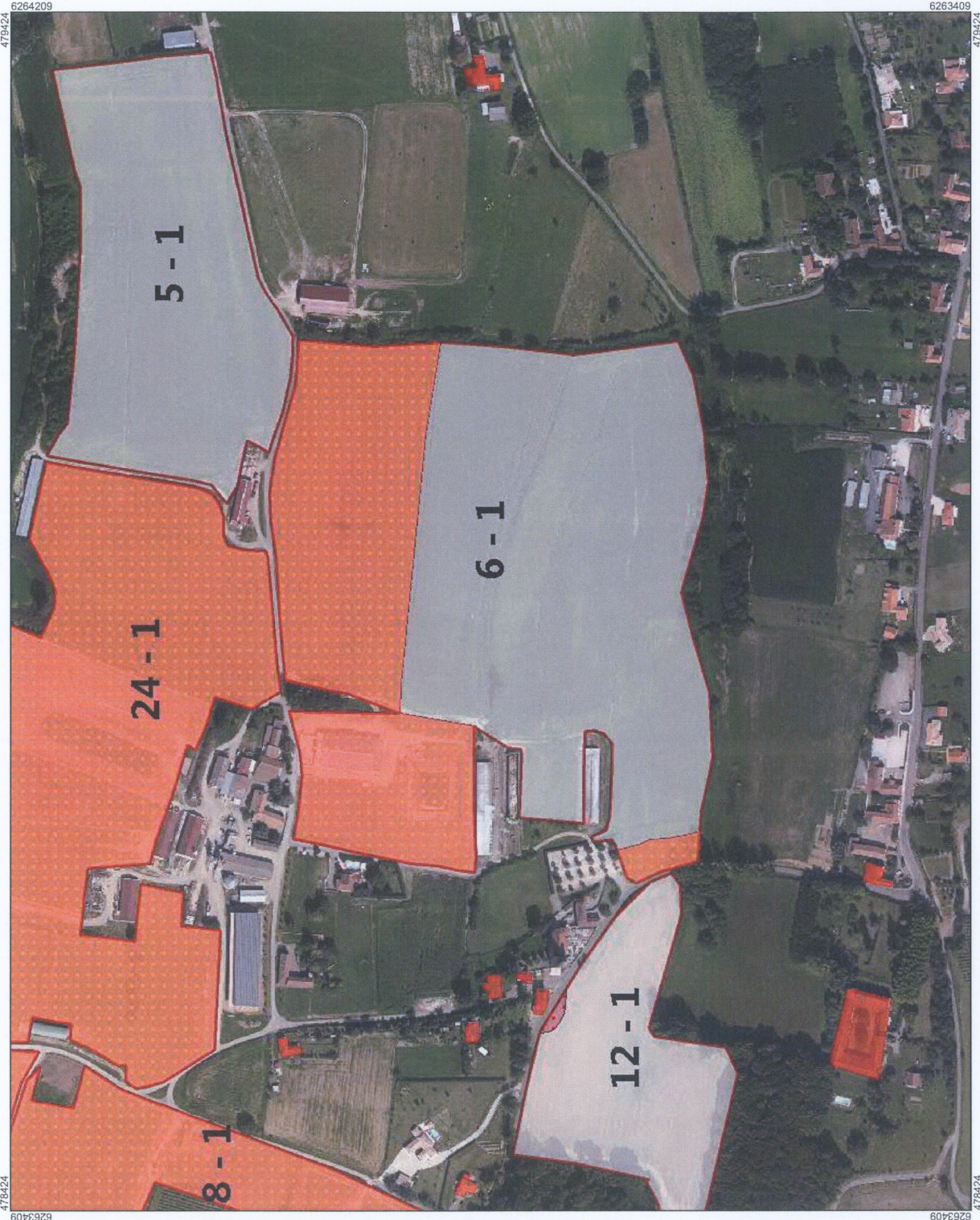


Fond de plan : fondr, 2015

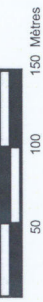


Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

- Parcelle engagée
- Limite d'ilot
- Limite d'unité d'épandage du producteur
- - - Limite d'unité d'épandage de prêteur
- Classes d'aptitudes
- apte
- Interdit
- Motifs d'exclusion
- Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
- Technique
- Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
- Tiers



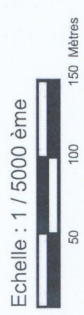
Echelle : 1 / 5000 ème



Fond de plan : fond. 2015

Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

- Parcelle engagée
- Limite d'îlot
- Limite d'unité d'épandage du producteur
- - - - Limite d'unité d'épandage de prêteur
- Classes d'aptitudes
 - apte
 - Interdit
- Motifs d'exclusion
 - Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
 - Technique
 - Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
 - Tiers



Echelle : 1 / 5000 ème

Fonte de plan : fond, 2015

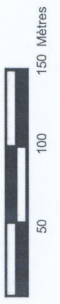
964

Aptitude réglementaire des sols à l'épandage

- Parcelle engagée
- Limite d'îlot
- Limite d'unité d'épandage du producteur
- - - - Limite d'unité d'épandage de prêteur
- Classes d'aptitudes
 - apte
 - Interdit
- Motifs d'exclusion
 - Cours d'eau et points d'eau-pente > 7%
 - Technique
 - Cours d'eau et points d'eau-pente < 7%
 - Tiers



Echelle : 1 / 5000 ème



Fond de plan : fond, 2015

945